

MAIRIE DE SAINT JEANNET

Objet: Réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 30 mars 2017 à 19 heures Salle Saint Jean-Baptiste

Approbation du procès-verbal du 20 mars 2017

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 20 mars 2017 joint à la présente note explicative de synthèse.

Ordre du Jour:

1. Budget communal – Affectation du résultat de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2016

(Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)

- 2. Travaux de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public et Installations Ouvertes au Public dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé Autorisation de Programmes et Crédits de Paiement (AP/CP) Bilan annuel exécution 2016 Modification de l'AP n°01 et des CP (Rapporteur : Monsieur le Maire)
- 3. Budget Communal Adoption du Budget Primitif 2017 (Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)
- 4. Synthèse des délégations consenties au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT

(Rapporteur : Madame Christiane MOCERI)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Jean-Mighel SEMPÉRÉ, Maire de Saint-Jeannet

Page 1 sur 1